

- **Conditions de participation:**

- **Journée scientifique:**

- Gratuit pour les membres de l'Alfest (à jour de leur cotisation annuelle 2012 individuelle ou collective)
- 50 € (journée scientifique seule)
- 45 € pour les membres de l'Aforcump, ISTSS, ESTSS
- 15 € pour les étudiants de moins de 26 ans sur justificatif
- Chèque à l'ordre de « Alfest » (adresse ci-dessous)
- Date limite d'inscription: 23 novembre 2012

- **Informations:**

- Carole Damiani
- **PAV** / Alfest – 12 rue Charles Fourier - 75013 Paris
- Mail: alfest@voila.fr
- Site: www.trauma-alfest.com

- **Lieu de la journée scientifique:**

Ecole du Val de Grâce
Amphi Rouvillois
1 Place A. Laveran – 75005 Paris
M° Port Royal – Bus 91



ALFEST

**Association de langue française pour
l'étude du stress et du trauma**

Journée scientifique de l'Alfest

Jeudi 6 décembre 2012

**«Les métiers à risque
traumatique: clinique et
prise en charge»**

Ecole du Val de Grâce

PARIS

« Trauma: La Revue de l'Alfest »

LES METIERS A RISQUE TRAUMATIQUE

8 45 – Accueil des participants et ouverture

Présidence: Samuel Lemitre (Trésorier de l'Alfest)

9 00 – **Hugues Lefort** (Médecin, Brigade des Sapeurs
Pompiers de Paris) « *A propos d'une intervention* »

9 15 - **Christine Visnelda-Douzain** (Psychiatre, CUMP,
Saint-Denis de la Réunion): « *Trauma en milieu
professionnel: Approche conceptuelle* »

10 00 – **Jean-Philippe Rondier** (Psychiatre, Professeur
agrégé du Val de Grâce, HIA de Percy, Clamart):
« *La psychodynamique du risque dans la névrose
traumatique* »

10 45 – Pause -café

Présidence: Bertrand Lahutte (Administrateur de
l'Alfest)

11 15 – **Elodie Schortgen** (avocat, Paris): « *Le
traitement légal des infractions pénales subies dans
le cadre du travail* »

12 00 – Pause – Repas libre

Présidence Muriel Katz & Marc-Paul Sebastiao
(Administrateurs de l'Alfest)

14 00 – **Carole Damiani** (Psychologue, Paris
aide aux victimes, Inavem, Paris) « *Ethique et
principes des dispositifs en milieu
professionnel* »

14 40 – **Humbert Boisseaux** (Psychiatre,
Professeur agrégé du Val de Grâce, chef du
service de psychiatrie du Val de Grâce, Paris)
« *Le journaliste traumatisé: Une approche
spécifique?* »

15 20 – **Cyril Cosar & Marianne Kedia**
(Psychologues, Action Internationale contre la
faim, Paris): « *Kidnapping d'humanitaire :
exemple d'un dispositif d'accompagnement des
victimes et de leur famille* ».

16 00 – Pause

Présidence: Carole Damiani (secrétaire générale)

16 20 – **Frédéric Daubechies** (psychologue,
Mons, Belgique): « *La gestion du stress chez
les aspirants inspecteurs de police: évaluation
d'une méthode de préparation à la tâche
recourant à l'hypnose et l'autohypnose en
situation de simulation d'intervention (vidéo-
tir)* »

17 00 – **Gilbert Vila & Carole Damiani:**
Conclusions - informations diverses

18 00 – Bureau de l'Alfest

ARGUMENTAIRE

- Le travail commence à être reconnu comme source majeure de traumatisme psychique. Freud dans *malaise dans la civilisation* (1929) affirme qu' : « *Aucune autre technique pour conduire sa vie ne lie aussi solidement l'individu à la réalité que l'accent mis sur le travail qui l'insère sûrement tout au moins dans un morceau de la réalité : la communauté humaine.* ». Que se passe-t-il alors pour le sujet lorsque c'est le métier qui est traumatogène et génère l'exclusion de la communauté humaine ?

- Une donnée nous paraît essentielle : Quelle est la prise en compte par les professionnels des risques inhérents à chaque métier ? Comment ces risques sont –ils intégrés dans la culture de chaque entreprise et des institutions ? Dénier et négligence sont à l'origine d'un sentiment d'abandon pour le salarié.

- De cette reconnaissance peut émerger l'implication de professionnels apportant leur propre lecture du risque traumatique et de ses conséquences

- La hiérarchie et les collègues du « traumatisé », le médecin conseil et la sécurité sociale, le médecin du travail, les experts, la justice, les médias et bien sûr l'environnement familial vont tous être acteurs et interférer dans la prise en charge de ces sujets « professionnellement » traumatisés. La clinique et les soins proposés vont donc devoir évoluer dans ce contexte particulier.

- Cette nouvelle journée de travail de l'ALFEST, grâce à des interventions pluridisciplinaires, se propose de fournir des éléments de réflexion et d'échanges dans un champ encore insuffisamment pris en compte.

- Christine Visnelda Douzain

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée scientifique de l'Alfest - 6 décembre 2012

- Nom.....Prénom.....
- Adresse.....
.....
.....
.....
- Téléphone.....
- E.Mail.....@.....

- **Règlement par chèque** (ordre = Alfest): A adresser à:
C. Damiani – **PAV** / Alfest – 12 rue Charles Fourier –
F-75013 Paris

- **N° Siret, code APE – N° Iban pour les virements**
- N° Siret: 494 659 188 00010 – APE 913E
- N° Formateur: 11 75 42318 75
- N° Iban pour les virements :
- FR76 1010 7001 7100 3107 1136 430
- Bic: BREDFRPPXXX

Précisez toujours le n° et la date du virement:
.....
.....

- **Informations:**
Mail: alfest@voila.fr
Site: www.trauma-alfest.com

- **Inscription à la journée scientifique:**

- **Cochez la case correspondant à votre règlement:**

- **Non adhérent à l'ALFEST :**

- 50 € Journée scientifique seule
- 15 € Etudiants* : journée scientifique seule
- 45 € Membres* de l'Aforcump, ISTSS, ESTSS

* *Sur justificatif (carte d'étudiant de moins de 26 ans, cotisation à jour...)*

- **Adhérent à l'ALFEST**

- gratuit (*cotisation individuelle ou collective de 2012 à jour*)**

** *Cotisation individuelle annuelle de 70 €*

** *Cotisation collective annuelle de 300 € ou 500 € (voir bulletin d'abonnement)*

Bulletin d'adhésion à l'Alfest disponible sur le site www.trauma-alfest.com ou sur demande : alfest@voila.fr